



Numéro 116 - Mars 2007

NOTRE OPINION

- Biocarburants : une option qui aurait pu être positive devient une grave menace pour le Sud

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Brésil : des paysans du MST occupent une ferme crevette
- Cameroun : quand les femmes se mobilisent autour du moabi
- Équateur : les Awá et leur territoire, entre les intérêts politiques et les pressions économiques
- Inde : un mouvement indigène du Jharkhand résiste aux plans de développement industriel qui menacent de détruire les forêts, les terres agricoles et le mode de vie des Adivasi
- Nigeria: les femmes d'Idheze ferment les installations pétrolières d'Agip

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Brésil : panorama des monocultures d'eucalyptus
- Cambodge : les Jarai autochtones intentent un procès pour réclamer leurs terres
- Cameroun : la dure réalité des plantations de palmiers à huile
- Colombie : une entreprise de pâte irlandaise accusée de graves délits écologiques et sociaux
- Swaziland : la crédibilité du FSC est au plus bas avec la certification de Sappi

LES AGROCARBURANTS

- L'éthanol d'arbres: un remède pire que la maladie
- Brésil : les agrocarburants inaugurent un nouveau cycle d'expansion et de dévastation dans les régions du Cerrado et de l'Amazonie

LE COMMERCE DU CARBONE

- L'indécence du commerce de carbone

NOTRE OPINION

– **Biocarburants : une option qui aurait pu être positive devient une grave menace pour le Sud**

Il faudrait ne plus avoir toutes ses facultés mentales pour accuser le président George W. Bush de trop s'inquiéter du changement climatique. Dans ce domaine, son curriculum est impeccable et autant son appui inconditionnel de

l'industrie pétrolière que ses guerres du pétrole ont été des apports importants au réchauffement de la planète. Pour le cas où il resterait encore des doutes, son refus persistant de signer le Protocole de Kyoto fait de lui le leader incontesté de ceux qui contribuent le plus à la destruction du climat de la Terre.

C'est pourquoi l'intérêt qu'il a manifesté dernièrement pour les biocarburants a de quoi surprendre. En effet, pendant sa récente visite de plusieurs pays d'Amérique latine (Brésil, Uruguay, Colombie, Guatemala et Mexique), les biocarburants ont été le point le plus clair du programme d'une tournée que certains médias ont qualifié de « diplomatie de l'éthanol ». Ce qui plus est, peu avant son départ en voyage il avait visité les installations d'une entreprise associée à l'industrie de l'éthanol, où il avait mentionné, entre autres, « les technologies qui nous permettront de transformer des particules de bois en carburants pour faire rouler les voitures ».

Cet intérêt soudain pour une question apparemment si étrangère à ses priorités et préoccupations permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles tant de gouvernements et d'organismes du Nord encouragent le développement des biocarburants dans tant de pays du Sud.

À la différence d'autres gouvernants du Nord, Bush n'essaie même pas de paraître « vert ». Les raisons qu'il avance ont un caractère essentiellement stratégique et économique. Il affirme que la promotion des biocarburants est « un objectif national très important, pour devenir moins dépendants du pétrole d'outre-mer, de manière à mieux protéger nos intérêts en matière de sécurité nationale et de sécurité économique ». Du côté économique, il dit que « puisque les prix des hydrocarbures augmentent, il est raisonnable de faire en sorte... qu'il y ait sur le marché d'autres sources d'énergie le plus tôt possible ».

Il est certain que les gouvernements de la plupart des pays du Nord – en particulier, ceux des pays européens – ont déjà fait le même raisonnement, ce qui porte à se demander à quel point leurs intentions sont « vertes ».

Pour beaucoup de gouvernements du Sud, les biocarburants ne sont qu'un nouveau produit à exporter, une nouvelle « opportunité ». Ce point de vue, joint aux multiples appuis qu'ils sont en train de recevoir des agences de coopération et des organismes multilatéraux, a mené des dizaines de pays à adopter des politiques et des mesures concrètes pour développer leur production, sans prendre en considération les conséquences sociales, politiques, économiques et environnementales qu'ils risquent d'avoir.

En contrepartie, les organisations populaires du Sud les voient comme une menace grave pour la subsistance des gens. En effet, les plans gouvernementaux impliquent que des millions d'hectares de terres qui produisent aujourd'hui des aliments seront affectés à la production de carburants pour alimenter les voitures. Des cultures comme le maïs, le soja, la canne à sucre, le palmier à huile et bien d'autres seront transformées en éthanol ou en biodiesel. D'après Bush lui-même, il est déjà prévu de transformer le bois en éthanol, ce qui comporte le danger que davantage d'arbres de croissance rapide soient plantés en régime de monoculture pour alimenter les voitures. Le tout au détriment des forêts et des terres productrices d'aliments.

À cet égard, les représentants de plus de 80 pays qui se sont réunis dernièrement au Mali pour la souveraineté alimentaire ont déclaré sans ambiguïté qu'ils s'opposent aux « 'déserts verts' des monocultures industrielles d'agrocultures et autres plantations » (1). Les femmes réunies au forum ont dit la même chose dans leur déclaration sur la souveraineté alimentaire, où elles soulignent que « les monocultures, dont celles consacrées aux agrocultures, [...] ont des effets négatifs sur l'environnement et sur la santé humaine » (2).

Par ailleurs, le Tribunal permanent des Peuples (l'ancien Tribunal Russell) qui s'est réuni récemment à Cacarica, en Colombie, a inclus dans son verdict de graves accusations contre les producteurs d'huile de palme. Entre autres choses, il a accusé ces entreprises (et le gouvernement colombien) d'avoir planté des palmiers « à l'intérieur de territoires collectifs de communautés afro-colombiennes, opération rendue possible grâce à la perpétration, en toute impunité, d'environ 113 crimes de lèse-humanité, 13 déplacements forcés, 15 cas de torture, 17 détentions arbitraires,

19 pillages d'habitations, 14 incursions de type paramilitaire, des agressions dans la zone humanitaire, 4 assassinats ou exécutions extrajudiciaires et l'appel à la 'démobilisation' qui a permis le développement de nouvelles menaces de mort et le contrôle sur la population » (3).

Bien entendu, cela n'a pas dû inquiéter outre mesure les présidents colombien et nord-américain à leur récente réunion, vu qu'ils ont été et sont toujours complices du massacre qui a lieu en Colombie sous le nom de Plan Colombia. Au bout du compte, le résultat sera positif pour eux : on produira du biodiesel de palmier. Mais il serait bon que les futurs consommateurs de ce carburant réfléchissent sur le témoignage d'une femme qui a dit au Tribunal : « le palmier à huile est arrosé du sang de nos frères, amis et parents », et qui a ajouté : « nous ne pouvons travailler nulle part parce que tout le territoire est couvert de palmiers ».

Voilà le véritable visage que cachent dans le Sud les dénommés « biocarburants ». « Bio » veut dire vie. Pourtant, la production de ces carburants équivaut à la mort. La mort de communautés entières, la mort de cultures, la mort de personnes, la mort de la nature. Qu'il s'agisse de plantations de palmier à huile ou d'eucalyptus, de canne à sucre ou de soja transgénique, sous l'impulsion de gouvernements « progressistes » ou « conservateurs », le résultat est le même : la mort.

Ce qui aurait pu être une option positive (le remplacement des combustibles fossiles par des combustibles dérivés de la biomasse) est devenu, en vertu de certains intérêts du Nord, l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur la survie de millions de personnes du Sud. Pour que les biocarburants redeviennent une option positive il faudrait modifier l'approche du tout au tout : remplacer la production pour le marché mondial par l'approvisionnement local, la monoculture par la diversité, le monopole par la décentralisation, la destruction environnementale et sociale par le respect des gens et de la nature. Les entreprises n'ont pas l'intention de le faire, mais on trouve bien cette idée-là dans la tête des gens, dans le Sud comme dans le Nord. C'est à ces personnes que nous demandons de protéger la vie en contribuant à enrayer un processus qui, sous couleur d'écologie, est synonyme de mort.

(1) Version intégrale de la déclaration : <http://www.nyeleni2007.org/spip.php?article286>

(2) Version intégrale de la déclaration : <http://www.nyeleni2007.org/spip.php?article278>

(3) Version intégrale de la déclaration en espagnol : http://www.wrm.org.uy/paises/Colombia/Tribunal_Pueblos.html

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

– Brésil : des paysans du MST occupent une ferme crevette

Le problème de la perte de territoires que subissent les paysans et les populations indigènes au profit de projets industriels a plusieurs aspects au Brésil, et le Mouvement des travailleurs sans terre (MST) est en lutte pour freiner ce processus.

Nous avons déjà rapporté les diverses occupations de terres plantées de vastes monocultures d'eucalyptus pour la production de pâte de papier, dont, récemment, celle menée par des femmes de Vía Campesina / MST à l'occasion de la Journée internationale de la Femme.

Or, les mangroves sont elles aussi affectées par des projets prédateurs. L'élevage de crevettes en captivité est une activité d'extraction qui implique la destruction des mangroves. En réaction contre cette situation et pour protester contre la lenteur du processus de réforme agraire de l'État, le 21 janvier dernier près de 150 familles du MST ont envahi la ferme crevette Qualibras, située à Itapipoca, la région littorale de l'État de Ceará.

Par cette occupation, le MST dénonçait un acte de violence supplémentaire de l'agro-industrie du pays, de la part

cette fois du groupe Qualibras, qui détruit les mangroves de la région. D'après les lois brésiliennes, il s'agit là d'un délit environnemental grave à cause de l'importance du rôle des mangroves dans la chaîne alimentaire marine. L'Institut Terramar du Brésil dénonce que les fermes crevettières violent les lois de Ceará, car les bassins sont construits dans des zones de préservation permanente. « D'après un relèvement fait par l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (IBAMA), 75 % des fermes crevettières de Ceará sont établis dans des zones de préservation permanente, en violation des lois de l'État. »

Les mangroves permettent à cette grande industrie d'obtenir une forte rentabilité, grâce au faible coût de production découlant de la disponibilité d'eau en abondance et du mouvement des marées qui contribue à réduire considérablement les frais de pompage d'eau dans les bassins.

En dépit de leur importance écologique et de la législation, les entreprises d'élevage de crevettes continuent de s'élargir : de 2003 à 2004, la superficie des fermes crevettières du Brésil est passée de 14 824 hectares à 16 598 hectares, et ces fermes sont à l'heure actuelle au nombre de 1 000, alors qu'elles étaient 20 dans les années 1980.

Tandis que l'agro-industrie avance sur les mangroves du Nord-Est du pays, les travailleurs s'organisent. Les familles qui ont pris part à l'occupation campent dans la région littorale de l'État, luttant pour qu'on leur donne des terres et des titres. Au total, il y a près de 1 700 familles distribuées en 25 campements ; beaucoup d'entre elles attendent depuis plus de cinq ans la réforme agraire promise. En 2006, l'Institut national de la colonisation et la réforme agraire (INCRA) s'était fixé pour but l'établissement de 2 000 familles dans cet État, mais seules 206 ont reçu des terres. Le groupe indigène « Tremembes » a lui aussi participé à l'occupation, réclamant la démarcation des terres de la zone indigène de Buritis, à Itapipoca.

La nuit du 23 janvier, des bandits armés engagés par l'entreprise ont encerclé le campement dans le but d'intimider les hommes, les femmes et les enfants ; pour éviter un conflit qui mettrait en péril la sécurité des familles, les occupants ont finalement levé la mesure le lendemain.

« Nous partons mais nous prévoyons d'y retourner si l'INCRA ne donne pas des solutions concrètes aux problèmes de la réforme agraire », a affirmé un représentant des paysans sans terre.

Article rédigé à partir d'informations tirées de : "Brasil: MST ocupa fazenda devastadora de mangues no Ceará", Igor Felipe Santos, <http://www.biodiversidadla.org/content/view/full/29831> ; "MST ocupa fazenda de criação de camarão", Carlos Henrique Camelo, OPovo online, <http://www.opovo.com.br/opovo/ceara/664429.html> ; "MST sai de fazenda com ameaças de jagunços no Ceará", CUT, <http://www.cut.org.br/publique/cgi/cgilua.exe/sys/start.htm?infolid=7314&sid=22>

[index](#)

- Cameroun : quand les femmes se mobilisent autour du moabi

Le Sud du Cameroun est rouge et vert. Vert comme la forêt du bassin du Congo, qui respire et pulse, offrant à ses habitants les ressources biotiques nécessaires à leur subsistance ; rouge comme les routes de poussière par lesquelles filent les camions qui transportent le corps des géants de la forêt pour être transformés en meubles, parquets, portes, etc. Les veines ouvertes du Cameroun laissent s'éprendre sa substance vitale jusque dans le port de Douala où le vampire du Nord vient s'abreuver...

De la forêt nous parviennent des voix de femmes. Dans le Sud-Est du Cameroun, des femmes s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie et préserver un arbre mythique : le moabi (*Baillonella toxisperma*). Ce géant de la forêt du bassin du Congo est exploité de manière industrielle à un rythme qu'il est difficile de déterminer, mais qui affecte les populations locales, en particulier les femmes.

Pour les populations du Sud Cameroun, le moabi revêt une importance considérable. « Arbre sacré » : traditionnellement, les ancêtres décédés étaient assis au pied du tronc ou dans un trou du tronc ; ensuite, le moabi incarnait la puissance du défunt. « Arbre pharmacie » : son écorce, ses feuilles et ses racines servent à la préparation de plus de cinquante médicaments traditionnels, dont les traitements pour les règles douloureuses, les infections vaginales et les soins après l'accouchement. « Arbre nourricier » : ses fruits sont consommés – ce qui limite le travail domestique des femmes lors de la fructification – et les graines produisent une huile de qualité dont les femmes ont le contrôle de la collecte jusqu'à la commercialisation, ce qui représente l'une de leurs principales sources de revenu dans les régions productrices.

Au Cameroun, l'exploitation industrielle de la forêt a débuté à l'aube du 20^{ème} siècle, lors de la colonisation allemande, dans la région littorale, puis elle s'est étendue dans le pays au rythme de la construction des voies ferrées. Ainsi, bien que certains exploitants ne voient pas d'explication à la diminution des moabis, on peut observer que la distribution de l'espèce est inversement corrélée à la présence historique des exploitants forestiers. En effet, le commerce du moabi s'avère lucratif, du fait de son prix élevé sur le marché international et de ses qualités en menuiserie. Il s'agit d'un bien de luxe qui agrémente l'intérieur des yachts ou des villas sous la forme de parquets, de fenêtres, de boiseries, etc. Le Théâtre des Champs Elysée à Paris a choisi de tapisser son sol d'un parquet de moabi...

Le commerce international du bois au Cameroun est exclusivement détenu par des firmes étrangères – principalement françaises, italiennes, libanaises et depuis peu chinoises. Cependant, le marché du moabi reste très franco-français avec, entre 2000 et 2005 (selon les statistiques officielles), 45% du volume de moabi produit par des exploitants français et 71% de la production vendue en France (24% en Belgique). Ainsi, le commerce du moabi s'inscrit admirablement dans les relations commerciales qui lient le Cameroun avec l'ancienne métropole.

Depuis les années 80, de nombreux villages sont en conflit avec les compagnies d'exploitation forestière autour de la réserve du Dja, une région riche en moabis. Les villageois ont envoyés de nombreuses lettres aux autorités compétentes pour revendiquer leurs droits d'usage sur l'espace forestier et demander la préservation des moabis. Ils ont entrepris d'organiser des discussions avec les exploitants, tenté de marquer les moabis pour signaler leurs droits d'usage et bloqué des engins jusqu'à ce que l'armée soit envoyée, mais aucune de ces mesures n'a réellement abouti. A Bedoumo, la grève pour bloquer la route des exploitants a été réprimée par l'armée dans la violence. Les villageois ont été forcés de ramasser à mains nues les braises des feux qu'ils avaient allumés sur la route pour supporter la fraîcheur de la nuit; ils ont été battus et torturés et, de ce fait, des femmes enceintes ont perdu leur bébé. Ces conflits mobilisent toute la communauté, bien que dans la plupart des cas les hommes soient mis en avant car ils sont supposés assurer le lien avec les autorités, par la parole et par l'écriture.

Cependant, les deux conflits spécifiquement liés au moabi qui ont opposé physiquement les villageois aux exploitants ont été pour l'un impulsé par des femmes et pour l'autre mené par des femmes. A Bapilé, FIPCAM, une entreprise italienne, a ouvert une route (pendant une journée de festivité lors de laquelle les villageois s'étaient rendu dans un village voisin) sur l'espace réservé pour la forêt communautaire, détruisant un cimetière. Le lendemain, dès qu'elles ont entendu le bruit des exploitants et découvrant des moabis en fleurs abattus, cinq femmes du village sont parties en forêt pour tenter de dissuader les ouvriers de continuer leur besogne – sans succès. Les jours suivants, toute la communauté s'est mobilisée pour bloquer la route et les engins, il s'en est suivi un mois de luttes et de grèves. Ceci a finalement abouti à la protection de quelques arbres restants et à la reconnaissance du tort causé (300 moabis abattus) qui n'est aujourd'hui toujours pas réparé.

Dans le village de Zieng-Ognoul, Pallisco, un exploitant français, a ouvert une route dans l'espace réservé à la forêt communautaire du village. Lorsque les villageois entendirent le bruit des engins, Mme Koko Sol entreprit de partir en forêt avec plusieurs personnes du village, principalement des femmes, et menaça d'incendier les engins de la compagnie si les ouvriers n'arrêtaient pas leur travail. Cette action a permis de repousser les exploitants et de

préserver un bon nombre de moabis ; malheureusement 11 avaient déjà été coupés.

Dans certains cas, les conflits surviennent également entre les hommes et les femmes des villages. Premièrement, car les hommes sont employés dans les compagnies et répertorient les essences exploitables. Deuxièmement, car certains hommes vendent des moabis de leurs champs à des scieurs illégaux. Une femme d'Ebimimbang souligne que « le tort revient aux hommes car c'est eux qui sont en contact avec l'exploitant et qui connaissent l'importance qu'il [le moabi] a pour les femmes ».

La raréfaction des moabis pèse donc particulièrement sur les femmes qui doivent trouver des alternatives alimentaires, voient diminuer leurs revenus, manquent de matériels pour les soins et pour les traitements spécifiques des maladies génitales féminines. Ce phénomène vient s'ajouter à celui de la domination masculine qu'elles subissent dans leurs sociétés. Au vu de cette situation, Mme Rufine Adjowa a décidé de créer une ONG (le CADEFÉ) ayant pour objectif d'améliorer les conditions de vie des femmes en préservant le moabi. Il s'agit de réunir les villageoises en petits groupes, voire en coopératives, afin de développer la vente de l'huile de moabi. Ceci permet d'extraire des revenus substantiels pour les paysannes afin de payer la scolarité des enfants ainsi que des soins médicaux ou de s'acheter le pétrole et le savon dont elles ont besoin, sans devoir demander l'argent à leur mari.

De par leur marginalisation, toutes ces femmes s'affirment comme un groupe social susceptible d'impulser des changements dans les rapports de force et de proposer des solutions effectives pour une gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers.

Par Sandra Veuthey, basé sur les observations de terrain de l'auteure.
sandra.veuthey@campus.uab.cat

[index](#)

– Équateur : les Awá et leur territoire, entre les intérêts politiques et les pressions économiques

Le ministère de l'Environnement met en danger les territoires indigènes de l'Équateur. Sous une nouvelle appellation, la « co-gestion », il prétend livrer nos terres ancestrales et leurs ressources naturelles à l'exploitation forestière, la culture du palmier et l'industrie minière.

Le 12 janvier 2007, la ministre de l'Environnement, Ana Albán, a modifié l'adjudication du territoire awá et instauré un régime de co-gestion entre les communautés indigènes awá et les communautés afro-équatoriennes de la paroisse de Ricaurte-Tululbí, canton San Lorenzo, province d'Esmeraldas. Cette décision affecte les cinq communautés awá : Guadalito, Mataje, Balsareño, Pambilar et La Unión, qui comptent 771 habitants, et un territoire de 17 493 hectares.

Les Awá sont une nation indigène ancestrale du Nord-Ouest de l'Équateur et du Sud-Ouest de la Colombie. Nous avons une culture unique et notre propre langue, l'awa-pit. En Équateur, nous possédons 22 centres (communautés) légalement constitués. Tous appartiennent à la Fédération de Centres Awá de l'Équateur (FCAE), légalement reconnue par l'État équatorien. La FCAE et ses 22 centres ont reçu, à des titres divers, l'adjudication d'environ 115 336 hectares de terres communautaires situées dans les provinces d'Esmeraldas, Carchi et Imbabura.

Nous avons besoin de nos terres pour notre subsistance et pour notre survie. Nous n'abandonnerons pas nos maisons et nos villages, et nous ne céderons pas d'un pas. Si nos terres ancestrales sont envahies il y aura des affrontements. Nous défendrons notre terre jusqu'au bout, même avec nos vies. Nous sommes loin de souhaiter les mesures extrêmes ou la violence, mais nous rendrons la ministre Ana Albán directement responsable de tout ce qui puisse se passer.

Nous faisons valoir nos droits légitimes garantis par la constitution de l'Équateur et par des traités internationaux tels

que la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, que l'État équatorien a signée.

En avril 2006, l'Association de Noirs de l'Équateur (ASONE) a envoyé à l'ancien président Alfredo Palacios une lettre réclamant, avec des informations fausses et des accusations malintentionnées, la dérogation de l'adjudication de notre territoire awá de 99 337 ha faite par le ministère de l'Environnement le 2 mars 2006.

Il suffit de s'y rendre pour vérifier qui habite ces terres et qui les cultive. ASONE dit que nous sommes colombiens et trafiquants de drogue, mais la vérité est que nous sommes l'une des 14 nationalités indigènes officiellement reconnues en Équateur. Nous sommes tous nés ici, nous avons des documents d'identité équatoriens et toutes nos communautés sont légalement constituées. Il n'existe pas de cultures de coca sur le territoire awá.

Nous avons toujours vécu de manière pacifique dans nos terres, sans que personne ne vienne revendiquer des droits sur elles. Le 2 mars 2006, après 30 années de lutte, la ministre de l'Environnement nous a finalement adjugé 99 337 hectares de nos terres ancestrales. Cette adjudication est le résultat d'un minutieux travail public, administratif et de terrain qui a duré trois ans. Chaque mètre des limites de nos terres a été vérifié sur le terrain.

En outre, les mêmes terres avaient été démarquées en 1988 par le ministère de l'Agriculture, en tant que « Zone d'établissement traditionnel de la communauté indigène awá », et 101 000 hectares avaient été délimités et reconnus en 1995 par l'INEFAN, l'ancien ministère de l'Environnement, comme « Réserve ethnique awá » nous appartenant par tradition. Les frontières de nos terres n'ont jamais été modifiées.

Derrière cette réclamation de l'ASONE se trouvent les trafiquants de terres de San Francisco et San Lorenzo, des organisations fantômes comme le « Frente Cívico de Defensa de los Territorios Ancestrales », en connivence avec l'ancien député d'Esmeraldas, Rafael Erazo. Ils veulent vendre nos ressources naturelles et nos terres aux entreprises forestières, minières et cultivatrices de palmier. Ils se cachent derrière l'ASONE pour faire croire qu'il s'agit d'un conflit ethnique, mais ce n'est pas ainsi. Nous n'avons pas de problèmes avec les communautés afro-équatoriennes. Nous coexistons avec elles en bons voisins, chacune dans son territoire. Chacune respecte la culture et la terre de l'autre.

Il y a déjà eu en mars une première invasion de Guido Rodríguez, un intermédiaire forestier bien connu dans la région, qui travaille pour Plywood Ecuatoriana et CODESA, du Groupe Álvarez Barba. Avec son personnel, il a envahi la forêt du centre Awá Balsareño pour ouvrir des trouées dans la forêt. La communauté l'a expulsé, comme nous l'avions fait en 2005, lorsqu'il était entré avec des tracteurs dans le territoire Awá pour abattre notre forêt et la transformer en panneaux de contreplaqué.

Dans un autre centre awá, celui de Río Tigre dans la province de Carchi, canton Tulcán, la situation est encore pire. En 2002, l'Institut national de développement agraire (INDA), institution étatique responsable de l'adjudication de terres, avait légalement adjugé au centre 6 024 hectares de terres ancestrales communales. Mais en décembre dernier, l'INDA a résolu de transférer l'adjudication à l'État, par suite d'une demande de deux associations agricoles d'Ibarra, l'Association de travailleurs autonomes de San Vicente et l'Association de développement communautaire Vista Hermosa de Río Tigre, qui réclament près de 4 000 hectares de forêt à l'intérieur du territoire awá.

Ces associations s'occupent elles aussi de spéculation foncière, et veulent s'approprier nos terres et nos forêts pour faire affaire. Elles n'y ont jamais vécu, jamais elles n'ont travaillé cette terre. Leur partenaire est une société (Egocreanet – Ecuador), à laquelle elles veulent procurer quelque 500 hectares.

Notre territoire est aujourd'hui tout ce qui reste de la forêt humide tropicale sur la côte équatorienne. Nous avons toujours défendu nos terres et conservé nos forêts. Nous vivons en harmonie avec l'environnement, en l'utilisant sans le détruire. Comme il n'y a plus de bois ni de terres disponibles pour de nouvelles plantations de palmier, ils veulent s'emparer de notre territoire awá.

Nous ne permettrons pas que l'on expulse nos communautés pour vendre notre territoire aux exploitants forestiers et aux cultivateurs de palmier. Nous sommes organisés et prêts à entreprendre toute action nécessaire. Nous avons notre propre sous-programme de gestion forestière communautaire et un centre de stockage et de transformation de bois à San Lorenzo. Nous exploitons de faibles volumes de bois par des méthodes traditionnelles de faible impact environnemental.

Si l'on veut récupérer des terres ancestrales dans la région de San Lorenzo, les autorités doivent récupérer les dizaines de milliers d'hectares que les entreprises de plantation de palmiers ont volés aux communautés afro-équatoriennes. Depuis 1999, ces entreprises ont défriché près de 40 000 hectares de forêt dans le canton de San Lorenzo pour l'établissement de plantations industrielles de palmier à huile.

Les conséquences ont été très graves. Les forêts du Chocó, énormément riches en diversité biologique, ont disparu pour toujours. Le gibier et les poissons des fleuves n'existent plus. Les communautés afro-équatoriennes n'ont pratiquement plus de terres, d'aliments ni de travail. Les fleuves ont été empoisonnés avec les pesticides et les engrais des plantations de palmier. Un désert vert agro-industriel.

Il faut signaler aussi que l'État équatorien a été complice de l'occupation de terres ancestrales et de l'abattage des forêts du canton San Lorenzo. Le 8 août 2002, l'ancien président Gustavo Noboa a signé le décret 2961 affectant à l'agriculture un polygone d'environ 60 000 hectares de terres communautaires de ce canton, constitué par des parties du territoire awá et par 5 000 hectares appartenant au patrimoine forestier de l'État.

Ce décret a été formulé conjointement par les ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et des Affaires étrangères et par des entreprises de plantation de palmier, dans le but de légitimer les terres que ces dernières avaient acquises illégalement, d'augmenter leur étendue et de légaliser le défrichage qu'ils ont pratiqué des années durant sans les autorisations ni les études d'impact environnemental correspondantes, et sans tenir compte des communautés locales.

La FCAE exige au gouvernement de l'Équateur :

- de respecter et consolider définitivement les titres de propriété concernant le territoire awá ;
- de combattre toute invasion, exploitation de bois par des tiers, etc., dans le territoire awá ;
- de reconnaître l'autorité indigène awá sur le territoire (circonscription).

Nous demandons également à toutes les organisations leur appui et leur soutien pour la défense de notre terre.

Olindo Nastacuaz, président de la Federación de Centros Awá del Ecuador (FCAE), www.federacionawa.org, adresse électronique : fedawa@federacionawa.org

[index](#)

– Inde : un mouvement indigène du Jharkhand résiste aux plans de développement industriel qui menacent de détruire les forêts, les terres agricoles et le mode de vie des Adivasi

Comme les gouvernements étatiques de bien d'autres régions de l'Inde, celui de l'État de Jharkhand est en train de planifier, au nom du « développement » et de la « réduction de la pauvreté », une expansion industrielle de grande portée dans toute la région. À la grande déception des mouvements populaires du Jharkhand, les autorités du gouvernement récemment élu ont l'intention de maintenir les accords passés par le gouvernement étatique précédent avec les principales entreprises minières et sidérurgiques. En échange d'un investissement de 169 198 crores de roupies (environ 3,8 milliards USD), ces accords permettent aux entreprises d'acquérir massivement des terres, ce qui

se traduira par le déboisement de non moins de 57 000 hectares de forêts et le déplacement de 9 615 familles, dont beaucoup appartiennent aux zones légalement protégées réservées pour les peuples indigènes adivasi de l'État.

Dans le district de Ranchi, par exemple, la société britannique Arcelor Mittal prévoit d'occuper les terres et les forêts tribales de Karra Block pour y installer, avec l'appui du gouvernement de l'État, une énorme usine sidérurgique. Tout le plan a été mis en place sans avoir consulté ni obtenu le consentement préalable des Adivasi concernés, ce qui constitue une violation flagrante des lois pour la protection des peuples autochtones, dont la 5e Annexe à la Loi sur le droit d'usufruit de Chotanagpur (1908) et l'Arrêt de Samata.

Ces deux dernières années, les mouvements indigènes et populaires du Jharkhand se sont mobilisés pour contrer ces projets officiels de développement industriel massif dans tout l'État. Les mouvements populaires disent catégoriquement « non » au déplacement que provoque l'industrialisation et rejettent toute ingérence des « agents de liaison communautaire » des entreprises et des politiciens et activistes des partis politiques dans les affaires et la prise de décision locales.

À Karra Block, les Adivasi ont lancé une campagne pour sauver leurs terres et leurs forêts traditionnelles et ils ont formé une organisation militante dénommée Ottehasa Horo Sangathan (Organisation des gens de la terre). Udikel est l'un des 144 villages menacés de déplacement où les gens se sont organisés pour résister au développement imposé du haut.

Nandi Pahan, leader du Panchayat d'Udikel, affirme que sa communauté n'échangera jamais ses forêts et ses champs contre des zones industrielles :

Tout se trouve ici, dans nos terres traditionnelles : nos foyers, nos champs, nos forêts, nos cimetières et nos sites cérémoniels. Cette terre est sacrée pour nous. C'est ici que nous célébrons notre festival Baha (fête des fleurs) et d'autres cérémonies. Dans la forêt se trouvent nos sarna particuliers (lieux de prières). Ainsi, notre terre fait partie de notre mode de vie. Nous ne la céderons pas. Si nous renonçons à elle, que mangerons nous ? Où irons-nous planter ?

Il a l'appui d'autres leaders de la communauté :

« La forêt est très importante pour nous. Nous cueillons des fruits, comme le karanj, et des médicaments. Nous récoltons des produits forestiers mineurs pour les vendre. Nous y avons nos jardins où nous plantons des manguiers et des tamariniers. Nous y trouvons des matériaux de construction pour nos maisons et pour faire des outils, y compris notre outillage agricole. Comment une usine pourrait-elle remplacer tout cela ? C'est notre culture et notre subsistance. Nous ne pouvons pas renoncer à cette terre. » [Devar Pahan, village d'Udikel]

Dans le district de Seraikella Karshwan, les entreprises minières et sidérurgiques ont fait pression sur les villages adivasi pour qu'ils leur cèdent leurs terres et forêts traditionnelles. Au moins 39 villages de quatre Panchayats du district rapportent que des représentants des entreprises leur ont rendu visite ces dernières années pour essayer de les persuader. Le Panchayat de Dalbhanga, par exemple, a subi constamment des pressions pour qu'il autorise l'extraction de calcaire, et les agents de l'entreprise n'ont cessé leur harcèlement qu'après une manifestation massive contre la mine proposée. Dans le Panchayat de Rugudi, la société Magila L Phonta a demandé un permis d'extraction d'or qui affecterait les villages de Ramdih et Mutugarha.

Là aussi les villageois se sont opposés à ces plans et ont rejeté les avances des agents de l'entreprise, en partie en organisant de nombreux rassemblements, en 2005 et 2006, pour protester contre l'établissement d'industries minières dans leurs terres.

« Nous ne voulons pas céder notre terre et nos droits coutumiers à personne, qu'il s'agisse du gouvernement ou d'entreprises privées. Notre terre et nos forêts sont la source de vie de nos communautés. Pour nous, la forêt et la

terre sont tout ! Nous ne permettrons jamais aux entreprises ni à l'État de nous les prendre ! » [Mangal Singh, village de Batani, Panchayat de Torandih]

« Si les entreprises minières viennent ici, cet endroit deviendra pareil à l'île de Kolapani (lointaine et solitaire) : ce sera l'enfer. Ce sera un lieu épouvantable. Toute la verdure disparaîtra et notre terre se perdra. Notre santé va se détériorer et nos plantes médicinales seront détruites. L'entreprise a beau promettre de remplacer notre forêt, ce seront des arbres pernicioeux qui épuiseront l'eau du sol. Ces arbres (des eucalyptus) ne sont utiles à personne ici, pas même aux animaux. C'est pourquoi nous ne renoncerons pas à nos droits. » [Ghopal Singh Munda, village de Siyadia, Panchayat de Rugudi, Buchei Block, Bakas Mundari Khuntkatti et Secrétaire général de Samiti Rakshe Evam Vikas]

Pour en savoir plus :

Pour des informations supplémentaires sur les dangers pour les forêts et les indigènes et sur le mouvement populaire d'opposition aux mines et aux activités industrielles au Jharkhand, contactez Sanjay Bosu Mullick, du Jharkhand Save the Forest Movement (rch_sanjay@sanchart.in) et Tom Griffiths, Forest Peoples Programme (tom@forestpeoples.org). Voir aussi un article plus détaillé et des photos sur : http://www.forestpeoples.org/documents/asia_pacific/india_jharkhand_feb07_eng.pdf

[index](#)

– Nigeria: les femmes d'Idheze ferment les installations pétrolières d'Agip

Nous avons déjà rapporté (voir le bulletin n° 111 du WRM) en quoi avait consisté l'Opération Changement Climatique, lancée le 1er janvier 1999 dans le Delta du Niger : les activistes avaient fermé les stations de pompage de pétrole et les torchères de gaz. En réponse, il y avait eu de nombreuses maisons détruites, des gens tués et des femmes violées. Pourtant, la lutte avait continué et un groupe, composé surtout de femmes, avait lancé une campagne pour protéger la vie et mettre fin aux déprédations des grandes entreprises pétrolières. Elles ont remporté une victoire : en janvier 2006, les tribunaux nigériens ont ordonné à Shell de cesser de brûler du gaz naturel en torchère à Ogoniland.

À présent, elles cherchent à obtenir davantage. Les femmes du village d'Idheze, situé à Isoko South Local Council, dans l'État du Delta, ont fermé les installations pétrolières de la Nigeria Agip Oil Company (NAOC), affirmant que l'entreprise n'avait pas payé de compensations pour les dommages causés à la communauté par le déversement de déchets chimiques liquides.

Ces derniers temps, les déchets chimiques du derrick ont été déversés dans le marais d'Idheze, provoquant la mort et la destruction de la vie aquatique. Pendant plusieurs jours, de nombreux animaux aquatiques ont flotté dans les étangs.

Les femmes avaient déjà occupé, début décembre 2006, des installations pétrolières appartenant à Agip, parce que l'entreprise n'avait pas appliqué un accord préalablement signé avec la communauté, qui concernait l'accès aux terres de cette dernière.

Elles ont révélé qu'en 1982 un déversement avait provoqué la mort de sept adultes et trois enfants, en plus d'avoir détruit des arbres et des récoltes de rapport.

Les femmes, portant des pancartes, ont barricadé l'entrée principale des installations de l'entreprise et fait partir tous les travailleurs. Sur les pancartes on lisait, par exemple : « Nous en avons assez du traitement inhumain de NAOC », « Nous allons continuer de perturber vos activités jusqu'à obtenir satisfaction », « Payez une compensation pour la contamination de notre terre avec vos déchets chimiques liquides ».

Elles sont arrivées sur les lieux avec leurs ustensiles, des sacs de riz, des ignames et du garri. Elles ont improvisé des tentes et déclaré qu'elles ne partiraient pas tant qu'on n'aurait pas satisfait à leurs réclamations.

Elles affirment qu'après tout ce que la population a dû souffrir par suite du déversement, Agip a refusé de respecter l'avis de l'organe d'inspection de la Nigeria National Petroleum Company (NNPC), qui lui a ordonné d'indemniser la communauté.

Mme. Mercy Okunwa, leader des manifestantes et porte-parole du président général de la communauté, Joel Ogbu, a accusé l'entreprise d'être insensible à leur situation et de ne pas respecter l'accord passé avec la communauté en décembre dernier à Port Harcourt.

Elle a dit que l'indifférence de la NAOC aux problèmes de la communauté avait suscité une mobilisation, le 19 décembre 2006, où elle avait manifesté son mécontentement mais que, « jusqu'à présent, la NAOC n'a tenu aucune des promesses qu'elle a faites aux gens de la communauté lorsqu'elle les a invités ».

Elle a révélé que la plupart des entreprises de services qui travaillent dans les derricks « le font avec la connaissance d'Agip mais portent préjudice à la communauté parce qu'aucune d'entre elles ne paye de redevances à cette dernière ».

Elles ont accusé les entreprises SERIC, IMPEANTI et KCA Deutage d'avoir fait fi des accords passés, et elles ont affirmé qu'Agip avait conspiré avec certaines firmes pour priver la communauté de son dû. Elle a regretté que des gens de l'extérieur soient en train d'exécuter des contrats qui auraient dû revenir aux autochtones.

« Nous sommes des gens pacifiques. Apprenant qu'Agip était en train de nous tromper, nous avons voulu éviter cette fois de faire quelque chose qui se retourne contre les nôtres ; donc, tant que la direction de l'entreprise n'aura pas répondu à notre demande, nous ne quitterons pas les lieux », ont-elles déclaré avec mécontentement.

Article fondé sur : "Women protesters shut oil facility as toxic waste ravages community", Chido Okafor, Warri, <http://www.guardiannewsngr.com/news/article25>, envoyé par Oilwatch, adresse électronique : info@oilwatch.org.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

– Brésil : panorama des monocultures d'eucalyptus

Les plantations d'eucalyptus avancent sur de vastes régions du pays, occupant les territoires des populations traditionnelles, déplaçant celles-ci, chassant les gens de la campagne et contribuant ainsi à la formation de ceintures de misère, avec le contexte de violence et de criminalité que cela comporte nécessairement. Et pour couronner le tout, les monocultures réclament aussi leur tribut de sang.

Le 26 février 2007 à 21 heures, dans le Nord de Minas Gerais, un garde armé de V&M FLORESTAL, entreprise qui a planté des milliers d'hectares d'eucalyptus dans la région, a lâchement assassiné Antonio Joaquim dos Santos, agriculteur et récolteur de 32 ans, marié et père de quatre enfants. Joaquim et sa fille Eudisleia rentraient chez eux après avoir ramassé du bois à usage domestique. Deux gardes armés de V&M, nommés Claudinei et Joãozinho de Carmina, ont pris Antonio Joaquim, l'ont ligoté et battu, et lui ont finalement tiré deux balles dans la bouche, en présence de sa fille. Signalons que ceci est arrivé dans une plantation d'eucalyptus certifiée par le FSC, lequel est censé garantir que l'aménagement forestier veille à « préserver ou renforcer le bien-être socio-économique des travailleurs forestiers et des communautés locales ». D'après des membres de la communauté, Antonio Joaquim

ramassait du bois dans la propriété de son frère, d'où il a été sorti par les gardes qui l'ont traîné jusqu'à la propriété de V&M.

L'année dernière, les habitants de Canabra ont dénoncé au plan international la pénurie et le manque d'options dont ils souffraient par suite du déboisement des « cerrados » pratiqué par l'entreprise V&M, qui privait la communauté de l'accès au bois de feu et aux fruits indigènes, en plus d'avoir asséché le fleuve Canabra. En réponse, V&M a augmenté les pressions sur la communauté qui, depuis, vit terrorisée par les menaces des gardes armés qui se sont emparés des charrettes et des outils de travail des agriculteurs, ont exercé la violence verbale et physique contre les membres de la communauté et ont même harcelé les enfants qui ramenaient de petits fagots en rentrant de l'école à bicyclette.

Plusieurs organisations sociales (Rede Alerta Contra o Deserto Verde, CAA NM, CPT, Fórum Regional de Desenvolvimento Sustentável do Norte de Minas, MST, ASA Minas Gerais) qui ont dénoncé le meurtre ont recouru aux autorités officielles et des droits de l'homme pour qu'elles interviennent sans délai et avec énergie contre les abus de l'entreprise. En outre, elles ont dénoncé la situation auprès du FSC Brésil et du FSC International, réclamant qu'ils annulent immédiatement le label vert octroyé à V&M. Simultanément, l'entreprise a pris les devants et, le 15 mars dernier, a communiqué sa « décision de se retirer volontairement du FSC après huit ans de rapports étroits », alléguant qu'elle n'est pas d'accord avec la manière dont l'organe de certification (SGS) a mené l'audit.

Pendant ce temps-là, les industries de la pâte attaquent par d'autres flancs. Stora Enso est en train d'acheter des terres sur la frontière ouest de l'État de Rio Grande do Sul. Bien qu'elle ait adopté une attitude prudente en déclarant qu'elle en est « à l'étape d'acquisition de terres » et que « la possibilité d'investir dans l'usine Stora Enso n'a pas encore été décidée », le projet initial de l'entreprise suédo-finnoise prévoit d'établir des plantations d'eucalyptus sur une superficie de cent mille hectares. Pour réaliser son objectif, elle fait pression sur l'INCRA, l'organe chargé de superviser le processus du point de vue technique, pour qu'il donne un avis favorable. De même, elle essaie d'obtenir que le Congrès national modifie la Loi fédérale 6634/79 (qui empêche les entreprises étrangères d'avoir des terres dans les zones frontalières), de manière à ramener de 150 km à 50 km la distance de la frontière qui serait considérée comme zone frontalière.

L'entreprise déclare posséder 45 000 hectares dans cette région, mais suivant les données du FEPAM, un organisme officiel, pour l'année 2005, il s'agirait de 60 000 hectares, tandis que d'autres sources affirment que sa propriété atteint 150 000 ha. Quelle que soit leur étendue, il n'est pas possible de les identifier car leur emplacement n'a jamais été révélé à l'opinion publique.

D'autres entreprises du secteur papetier avancent également à Rio Grande do Sul. Le groupe industriel brésilien « Votorantim Celulose e Papel » a présenté au gouvernement national et à celui de l'État de Rio Grande un projet de construction d'une nouvelle usine de pâte près de la lagune Merim. Le projet, qui a l'approbation du gouverneur de l'État en question, impliquerait un investissement d'environ 1,3 milliards de dollars. L'usine s'appellerait Três Lagoas et, une fois complétée en 2010, produirait près d'un million de tonnes par an. La décision sera prise dans les mois à venir, mais le gouvernement brésilien a déjà manifesté son agrément.

L'État de Rio de Janeiro a décidé de revoir une loi environnementale qui fait obstacle à l'investissement du secteur de la pâte dans la région. À présent, on examine un nouveau projet de loi sur les plantations d'arbres qui donnerait le feu vert pour que 14 municipalités du Nord et du Nord-Est de l'État deviennent des zones de production d'eucalyptus pour les industries de la pâte, du papier et du bois. Depuis longtemps, les grandes entreprises de ces secteurs manifestaient leur intérêt à investir dans l'État de Rio de Janeiro. Or, une loi proposée par Carlos Minc, député à l'époque et actuellement secrétaire de l'Environnement, établissait une condition qui rendait ces projets inviables. En effet, la loi 4063/2003 exigeait que, pour cent hectares de plantations commerciales, 30 hectares soient plantés d'essences indigènes en contrepartie. Les secrétaires municipaux de l'Environnement (dont Minc) proposent maintenant d'envoyer à l'Assemblée législative un nouveau projet de loi réduisant cette contrepartie de 30 à 10

hectares pour le Nord et le Nord-Est de l'État.

Les grandes plantations d'eucalyptus pour l'exportation auront beau devenir légales, elles ne seront jamais morales. Il n'est pas moral de consacrer à cette fin des terres fertiles, alors que la population a faim, que les peuples indigènes, propriétaires premiers et éternels de ces terres, campent sur les bords des routes parce que leurs terres n'ont pas été démarquées, que les communautés afro-brésiliennes n'ont pas de territoires reconnus, que le nombre des paysans sans terre augmente, qu'il n'y a pas d'unités de conservation ni d'encouragements pour une exploitation respectueuse de la nature.

Pourtant, il y a d'autres possibilités qui fonctionnent et qui répondent aux besoins des gens. L'établissement Santa Maria de Ibicuí en est un exemple. Établi sur 6 600 hectares dont chaque unité familiale possède un demi-hectare, il a produit l'année dernière 80 000 litres de lait par mois, en plus du maïs, de la pastèque et de l'aipim cultivés dans les petites fermes. Les 220 familles qui y sont installées représentent en tout une population de 900 à 1 000 personnes. Les adultes ont du travail et génèrent des revenus pour la municipalité.

Il existe donc d'autres options, d'autres chemins possibles. Ce qui manque encore est la volonté de les emprunter. Le peuple brésilien y travaille, en résistant et en construisant.

Article rédigé à partir d'informations tirées de : Communiqué du réseau Alerte Désert Vert du 27/02/2007 sur l'assassinat d'Antonio Joaquim dos Santos, envoyé par FASE, adresse électronique : geise.fase@terra.com.br ; "O tirano projeto da celulose no Rio Grande do Sul - reflexões a partir do Seminário em Manoel Viana", Ana Paula Fagundes, adresse électronique : sorriam@hotmail.com, version intégrale sur www.wrm.org.uy ; "Proyectan construir nueva planta de celulosa en Brasil", journal La República, Uruguay, février 2007 ; "Stora Enso prevê uma área de 100 mil hectares para plantar eucaliptos no RS", 02/03/2007 ; "Eucalipto no Norte do Rio de Janeiro", Clipping Service, et "Conjuntura do monocultivo de eucalipto no Rio Grande do Sul e a luta dos movimentos sociais", J.H. Hoffmann et Lino De David, envoyés par Joao Pedro Stedile, MST, adresse électronique : sgeral@mst.org.br.

[index](#)

– Cambodge : les Jarai autochtones intentent un procès pour réclamer leurs terres

La perte de terres et celle de l'accès aux ressources naturelles sont en train de provoquer une crise économique chez les populations rurales du Cambodge. « Les gens sont dépossédés de leurs terres par ceux qui ont de l'argent et du pouvoir politique », écrit Shalmali Guttal dans un rapport récemment rédigé pour Focus on the Global South.*

Pour les communautés rurales, la perte de leurs terres se traduit par « la faim, le manque d'argent, la mauvaise santé et la destitution », signale Guttal. Lorsque les communautés indigènes perdent leurs terres, elles perdent aussi leurs moyens de vie, leur culture et leur tradition. « La perte des territoires traditionnels a, chez les communautés indigènes, des conséquences extrêmement graves, dont la maladie, la destitution et même la mort. »

En 2004, des entreprises privées avaient déjà pris le contrôle de 2,7 millions d'hectares grâce à des contrats de concession. Dans ce chiffre sont comprises les « concessions économiques de terres », destinées à des plantations industrielles, à la prospection minière et pétrolière, à la pêche et au tourisme. Dans bien des cas, ces concessions s'établissent dans les terres des paysans. À la résistance de ces derniers on oppose des pots-de-vin offerts aux leaders des villages, souvent suivis de démonstrations de violence de la part de la police, des militaires ou des gardes de sécurité armés appartenant à des services privés.

L'appropriation de terres est flagrante dans la province de Ratanakiri, située dans le Nord-Est du Cambodge. Ce qui se passe dans les villages jarai de Kong Yu et Kong Thom, dans le district d'O'Yadao, donne un aperçu de la situation qui règne partout dans le pays.

Ces trois dernières années, les Jarai ont vu leurs terres rasées au bulldozer pour faire de la place à une plantation d'hévéas de 500 hectares. Sur un panneau fixé à l'entrée de la plantation dans le village de Kong Yu on lit : « Défense d'entrer sans autorisation ».

La concession appartient à Keat Kolney, soeur du ministre des Finances du pays, Keat Chhon. Le mari de Keat Kolney est Chhan Saphan, le ministre de l'Aménagement du territoire. Les autorités locales ont forcé l'affaire en se servant de menaces, de mensonges et de fraudes. Certains membres du Conseil de la commune ont reconnu publiquement qu'ils avaient accepté des pots-de-vin pour obtenir que la transaction foncière soit conclue.

Début 2004, lorsque les fonctionnaires de la commune leur ont demandé de vendre leurs terres, les paysans ont refusé. Ensuite, les fonctionnaires sont revenus leur raconter l'histoire que le Premier ministre Hun Sen avait besoin de ces terres pour les soldats handicapés et que les villageois n'avaient aucun droit sur elles. Ces derniers, qui ne connaissaient pas bien leurs droits et ne souhaitaient pas s'attirer des problèmes avec le premier ministre ou l'armée, ont accepté de céder 50 hectares.

En août 2004, les fonctionnaires ont organisé une fête pour les paysans, où il y avait du porc et de la bière en abondance, ainsi que deux grandes jarres de saké. Lorsque la fête battait son plein, les fonctionnaires ont pris les empreintes digitales des paysans à l'encre rouge. Une semaine plus tard, accompagnés de Keat Kolney, ils sont revenus distribuer des cadeaux, tels que des sarongs et de l'argent, et leur ont demandé de signer avec le pouce des documents qu'ils ne comprenaient pas.

« Ils nous ont dit que, si nous refusions de vendre la terre ou d'accepter l'argent, ils allaient la prendre de toutes façons, sans rien payer ou sans même nous donner un grain de sel », a dit Sayo Tem, paysan jarai, au Phnom Penh Post.

Lorsque les bulldozers ont commencé à raser leur terre et leur forêt, les villageois ont compris qu'on les avait dupés. La terre avait été transférée à Keat Kolney et non à des soldats handicapés, et la superficie était de 500 hectares, soit dix fois plus que convenu. Les habitants de Kong Yu ont déposé une plainte dans les bureaux de l'administration.

En février 2006, deux cents villageois se sont réunis dans le siège local de la commune pour demander des informations sur l'entreprise qui défrichait leur terre et pour manifester leurs inquiétudes. Les fonctionnaires les ont accusés de faire de l'agitation et la police militaire a menacé de les arrêter si d'autres manifestations avaient lieu.

Le 23 janvier 2007, le Centre communautaire d'éducation juridique du Cambodge (CLEC) et Legal Aid of Cambodia ont porté l'affaire en justice, à la demande des villageois qui cherchent à reprendre possession de leur terre.

In Sam Ath, représentant de Keat Kolney, allègue que les empreintes du pouce sont la preuve de la légalité de la transaction. « Les autorités provinciales considèrent notre plantation comme un exemple pour les nouveaux investisseurs », a-t-il dit au Cambodia Daily.

En fait, la législation cambodgienne exige que les contrats soient signés librement par des parties bien informées, sans qu'il y ait fraude, escroquerie ou contrainte. La législation foncière prévoit la protection des terres indigènes et la reconnaissance de la propriété collective. La gestion du territoire, y compris la cession de droits, doit se faire sans interférence officielle. Il est illégal d'accepter des pots-de-vin, comme plusieurs fonctionnaires ont reconnu qu'ils avaient fait.

« Ratanakiri est actuellement en crise », dit Ngy San, directeur adjoint du Forum des ONG. « L'appropriation de terres est devenue incontrôlable et elle est en train de ruiner la vie des autochtones. Le cas de Kong Yu est un exemple de ce que la situation a de plus grave. Elle oppose les intérêts des riches et des puissants aux besoins des pauvres.

L'attitude des tribunaux sera un test décisif pour les conflits fonciers dans tout le Cambodge ».

Le CLEC demande qu'on envoie des lettres au Premier ministre Hun Sen et aux ambassadeurs au Cambodge pour appuyer les habitants de Kong Yu et Kong Thom. Vous trouverez des modèles de lettres à l'adresse : <http://www.wrm.org.uy/countries/Cambodia/lettres.html>

* Shalmali Guttal (2006) : "Land and Natural Resource Alienation in Cambodia", Focus on the Global South., <http://www.focusweb.org/land-and-natural-resource-alienation-in-cambodia-17.html>

Chris Lang, adresse électronique: chrislang@t-online.de ; www.chrislang.blogspot.com

[index](#)

- Cameroun : la dure réalité des plantations de palmiers à huile

En décembre passé, quatre personnes (un Camerounais, un couple de Suisses et un Uruguayen) empruntaient le chemin public qui traverse les plantations de palmiers à huile de Socapalm (Société Camerounaise des Palmeraies) dans la région de Kribi. Arrivés vers la barrière de contrôle installée par l'entreprise – que nous avons déjà traversée auparavant dans la même journée –, un garde de sécurité privé nous a retenus et a exigé nos pièces d'identité. Quand nous lui avons demandé le pourquoi d'une telle requête, il nous a informé que des "agents secrets" de Socapalm, au courant de notre visite, le lui avait exigé. Il a ajouté qu'on lui avait également dit de nous conduire au "bureau de renseignement" de l'entreprise. Nous n'avons bien sûr accepté ni de lui montrer nos pièces d'identité, ni de le suivre au bureau de renseignement car l'entreprise n'a aucun droit légal à l'exiger. L'anecdote sert pourtant à illustrer le pouvoir de l'entreprise et le contrôle de type policier qu'elle exerce sur les populations de la zone.

Malgré son nom, Socapalm n'est pas une "société camerounaise", mais appartient au puissant groupe français Bolloré, également propriétaire d'une autre grande plantation de palmiers à huile dans la région de Kribi (la Ferme Suisse) ; les deux plantations totalisent une surface de 31'000 hectares.

Dans le bulletin du mois passé, nous avons publié un article sur les graves impacts sociaux et environnementaux d'une plantation d'hévéas située dans la même région (appartenant à l'entreprise Hevecam). Il est intéressant de constater que le présent article est quasiment identique au dernier, avec comme unique différence le nom de l'entreprise.

En effet, les indigènes Bagyeli ("pygmées") qui vivent aux abords des plantations de palmiers nous ont dit pratiquement la même chose que les Bagyeli affectés par les plantations d'hévéas. Socapalm les a délogés de leur lieu de vie, leur promettant des maisons modernes. Les palmiers ont été plantés, ont poussé, ont donné des fruits qui ont été récoltés, mais l'entreprise n'a pas construit une seule maison.

Aujourd'hui, ces Bagyeli sont entourés de plantations, dans lesquelles on ne leur permet pas d'entrer. S'ils le font et si les gardes les attrapent, ces derniers les expulsent par la force. Ils sont forcés de vivre dans une zone inondable où pullulent les moustiques avec leurs maladies associées.

Quand à leurs moyens d'existence, c'est à peine s'ils peuvent survivre. D'une part, l'entreprise de leur donne pas de travail et d'autre part, les quelques fois où elle le fait, elle les paye bien moins que les autres travailleurs. L'unique gibier qui reste à l'intérieur de la plantation est le rat. C'est seulement aux marges de la plantation et plus loin dans la montagne que l'on peut encore trouver du gibier.

Tout ceci résulte de la destruction de la forêt tropicale, réduite en pièces par l'entreprise pour la convertir en plantations de palmiers. Auparavant, les Bagyeli (experts chasseurs-cueilleurs) trouvaient dans la forêt tout le

nécessaire pour vivre (viande, fruits, etc.). Aujourd'hui, ils ne peuvent même plus compter sur une eau propre – elle est polluée par les engrais chimiques et par les sédiments provenant de l'érosion. En matière de santé, les problèmes liés à la mauvaise alimentation, à l'eau contaminée et à l'insalubrité du site dans lequel ils vivent s'aggravent par le fait qu'ils ne trouvent plus les plantes utilisées dans leur médecine traditionnelle. L'hôpital est la propriété de Socapalm et comme ils ne font pas partie du personnel de l'entreprise, ils doivent payer en cas d'hospitalisation.

En ce qui concerne les travailleurs de l'entreprise, la situation n'est pas non plus différente de celle qui prévaut dans les plantations d'Hevecam. Ici également, ils habitent entassés dans des habitations appartenant à l'entreprise, ils travaillent en sous-traitance, ils ont des problèmes de vue à cause de l'inexistence de protection contre les résidus qui tombe des régimes de fruits, ils appliquent des produits agro-toxiques sans l'équipement nécessaire de protection, et ils ont des problèmes avec l'eau potable et les équipements sanitaires.

Sur le plan syndical, les travailleurs de l'entreprise nous ont dit qu'il n'existait pas de syndicat indépendant et qu'il est très difficile qu'il en ait un. En 1992, il y a eu une grève pour de meilleures conditions de travail et pour une augmentation des "salaires misérables" qu'ils percevaient. Le résultat a été que les dirigeants de la grève ont été faits prisonnier et licenciés.

En ces temps où l'on promeut les plantations de palmiers pour fournir du combustible aux pays du Nord, il est nécessaire que les consommateurs de ces pays sachent que ce n'est en aucune manière un combustible "vert" ; sa vraie couleur provient plutôt d'un mélange d'exploitation sociale, de violation des droits humains et de destruction environnementale.

Par Ricardo Carrère, sur la base d'informations collectées durant un séjour dans la région en décembre 2006 avec les chercheurs Sandra Veuthey et Julien-François Gerber. L'auteur remercie l'appui du Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), qui a rendu possible le séjour.

[index](#)

– Colombie : une entreprise de pâte irlando-néerlandaise accusée de graves délits écologiques et sociaux

Le Tribunal permanent des Peuples – Chapitre Colombie s'est réuni du 26 au 27 février 2007 au Bajo Atrato, pour juger les sociétés transnationales dans la cause de la diversité biologique et de l'exploitation des ressources naturelles en Colombie. Les communautés et les organisations sociales participantes, y compris les organisations écologistes, ont accusé Smurfit Kapa – Cartón de Colombia de « violation des droits humains, écologiques, sociaux et culturels, spécifiquement : de détruire les forêts humides tropicales, les forêts andines et d'autres écosystèmes ; de détruire le tissu social, les moyens de production traditionnels et culturels des communautés ; de supprimer et de contaminer les ressources hydriques ; d'influer sur la formulation des politiques gouvernementales du pays et de faire pression sur les fonctionnaires de l'État en faveur des intérêts de la multinationale ; d'occulter des informations concernant l'entreprise et de manipuler les médias nationaux et régionaux ; de se servir de faux postulats, d'informations et de publicité mensongères pour justifier ses activités et en masquer les impacts ; d'accuser et de culpabiliser par des arguments fallacieux ceux qui dénoncent ses activités incorrectes ».

En cinquante années de présence sur le territoire colombien, l'entreprise a détruit une bonne partie de la forêt tropicale humide du bas Calima dans le département de Valle del Cauca (le Chocó biogéographique), de la forêt andine, de la forêt secondaire et d'autres écosystèmes dans les départements de l'axe du café. Elle a établi des plantations dans les territoires des communautés indigènes qui habitent dans les départements de Cauca et de Caldas ; elle a également des plantations dans des terres où il y avait auparavant des activités d'agriculture et d'élevage que dynamisaient les économies agraires des populations dans les départements de Cauca, Valle del Cauca, Risaralda, Quindío, Tolima et Antioquia.

Comme preuve des accusations contre Smurfit Kapa – Cartón de Colombia, les plaignants ont présenté un livre écrit par Joe Broderick (L'empire du carton. L'impact d'une multinationale papetière en Colombie), où l'auteur présente une recherche financée par le Projet Biopacifique Ministère de l'Environnement PNUD – GEF/92/G31. L'auteur signale que, lorsqu'il vivait à Dublin, il a appris que Smurfit obtenait 70 % de ses profits au Venezuela, au Mexique et en Colombie.

Le rapport passe en revue les grands dégâts provoqués par le défrichage dans les zones de transition entre la forêt tropicale très humide et la forêt tropicale fluviale, situées dans la région Pacifique. Il s'agit d'une région de collines de faible altitude, au sud des fleuves San Juan et Calina, dans le Chocó biogéographique. Ces activités ont affecté surtout les communautés d'origine africaine et les communautés indigènes appartenant aux ethnies Embera et Waunama.

Dans les zones d'exploitation forestière, la présence des entreprises associées à Cartón de Colombia a provoqué des changements d'ordre culturel chez les communautés d'origine africaine et autochtones. L'imposition d'un mode de vie hégémonique et homogénéisant a provoqué la disparition de leurs savoirs et leurs valeurs, a suscité l'insécurité et comporté la perte des territoires des communautés traditionnelles établies dans la région. La communauté Waunama a vu disparaître de nombreux arbres dont le bois avait toujours été important pour la fabrication de canoës, de malles et d'autres objets, et d'autres espèces végétales estimées pour leur valeur alimentaire, médicinale ou rituelle. L'extraction de bois et la destruction des habitats ont fait disparaître une grande variété d'animaux de la forêt, ainsi que de nombreux poissons que l'on ne trouve plus dans les rivières.

En 1978, Smurfit Kapa – Cartón de Colombia avait acheté des terres aux exploitants locaux et planté des pins dans des propriétés situées dans certaines municipalités de Buenos Aires (Cauca) qui, depuis les années 60, faisaient l'objet de revendications de la part des communautés Paez, car il s'agissait de leur territoire ancestral. Les indigènes s'étaient mobilisés pour récupérer leur territoire en occupant ces terres et d'autres encore ; les communautés voulaient éviter que Smurfit continue d'acheter des champs et freiner son avancée dans le Cauca, parce que l'entreprise ne respectait pas la nature ni la flore locale. Ils avaient l'exemple de ce qui s'était passé à Balsa (Cauca), où une propriété de mille hectares avait été plantée d'eucalyptus après avoir détruit les arbres indigènes ; les autochtones avaient été expulsés par l'armée nationale, certains leaders avaient été portés en justice et mis en prison. Il y avait même eu des cas de meurtre : en 1985, Luciano Labio et son épouse avaient été assassinés.

En 1989, les Paez et l'entreprise Smurfit Cartón de Colombia ont signé l'accord dit de Jamundí, s'engageant à maintenir le statu quo jusqu'à l'établissement d'un accord définitif comportant la création d'une réserve indigène pour la communauté Paez de la Paila. La communauté indigène a continué de planter des produits alimentaires dans les propriétés en litige et l'entreprise a déployé son immense pouvoir et son influence bien connue sur les autorités régionales et nationales pour les expulser. Dans ce contexte, les Paez ont dénoncé que Smurfit et certains fonctionnaires départementaux et municipaux de Cauca étaient en connivence et que ces derniers procédaient à déloger les habitants des propriétés récupérées sans respecter les procédures légales pertinentes.

Apparemment, Smurfit – Cartón de Colombia a suspendu ses activités dans la région de Paila en 1990, mais en 1991 elle a créé l'entreprise « Agroforestal el Naya S.A. » pour éviter le risque que ses pins tombent entre les mains des autochtones (par expropriation ou appropriation) ; en outre, elle assurait ainsi sa permanence dans la région et pouvait continuer l'exploitation du bois en évitant les frais et les responsabilités que supposent la propriété de la terre et les salaires des travailleurs. Donc, Smurfit se tient apparemment à l'écart mais reçoit le bois, et ce sont les associés d'Agroforestal qui se chargent du reste.

Les assassinats de leaders indigènes ont continué : en 1992, Miguel Labio Quiguanas a été arrêté par des soldats de l'armée nationale quand il voyageait en bus avec d'autres indigènes. Son cadavre a été découvert plus tard, habillé d'un uniforme.

La pénétration des plantations de conifères de Smurfit – Cartón de Colombia dans l'Ouest du département de Cauca s'est accompagnée du déni systématique des droits collectifs liés à l'appropriation légale de territoires. De même, en poussant les masses de paysans, d'indigènes et d'afrodescendants à aller planter du coca dans la région lointaine de Naya, elle a contribué à des faits aussi douloureux pour l'histoire du pays et du monde que l'épouvantable massacre du Naya, perpétré par les paramilitaires en avril 2001, où il y a eu une centaine de morts d'après la communauté, ou 70 suivant le Ministère public.

Au début des années 90, l'entreprise Cartón de Colombia a mis en oeuvre une stratégie agressive d'achat de terres pour établir des plantations de pins dans les zones d'altitude où naissent les fleuves et où se trouvent les restes de la forêt primaire des hautes Andes. Les communautés d'Alsacia, Agua Blanca et Esperanza, et la réserve indigène de La Paula, qui ont entrepris avec force de récupérer les terres et d'obtenir des titres, ont été habilement trompées et divisées. Devant cette situation, de nombreuses familles de la région ont décidé d'occuper des terres à Naya, dans la région du Pacifique, où elles ont d'abord établi des systèmes de production agricole. Pourtant, l'éloignement excessif et l'abandon absolu de la part de l'État les ont obligées à se tourner vers la culture de plantes illégales.

En avril 2001, l'un des massacres les plus violents de l'histoire de la Colombie a été commis par des groupes paramilitaires qui, partout où ils passaient, ont assassiné, dépecé à la scie et jeté dans les précipices un nombre encore indéterminé d'indigènes, de paysans et d'afrodescendants.

Aujourd'hui, les plantations de pins continuent d'avancer, dominant le paysage et dévastant la forêt primaire. Les communautés d'Alto Naya n'ont toujours pas de titres sur leur territoire et la pénurie d'eau est notoire dans la localité de Timba. Les communautés d'Alto Naya estiment que, parmi les grands projets qui menacent leur vie et l'intégrité du territoire figure l'expansion destructrice de Cartón de Colombia qui, derrière le masque d'Agroforestal Naya S.A., est accompagnée maintenant de la présence des paramilitaires dans la région.

Synthèse d'un article rédigé par Herney Patiño, Grupos Ecológicos del Risaralda, adresse électronique : herpa@uniweb.net.co. L'article complet est disponible (en espagnol) sur : http://www.wrm.org.uy/countries/Colombia/Smurfit_Kapa.html.

[index](#)

– Swaziland : la crédibilité du FSC est au plus bas avec la certification de Sappi

Les plantations de Sappi au Swaziland sont l'exemple même de ce que les plantations industrielles d'arbres ont de mauvais. En plus de cinquante ans, elles ont fait moins que rien pour le développement des habitants du pays. Des prairies riches en espèces ont été détruites et les gens déplacés lorsque ces plantations ont été établies dans les années 1950, dans le cadre d'un projet britannique « d'aide ». Il s'agit de monocultures de pins, une essence exotique au Swaziland. Chaque année, Sappi en abat 3 000 hectares, laissant le paysage sillonné de grandes cicatrices. Lorsque ces étendues sont replantées, les arbres accaparent l'eau, asséchant les ruisseaux et réduisant le débit des fleuves. Les plantations et les pépinières de Sappi ne peuvent être entretenues qu'en appliquant des pesticides chimiques.

En juillet 2006, les plantations de Sappi au Swaziland ont reçu le label « vert » du FSC à la suite d'une évaluation faite par Woodmark, un programme de la Soil Association. Depuis sa création en 1946, le travail de la Soil Association a consisté surtout à « promouvoir l'agriculture organique en tant qu'alternative durable aux méthodes d'agriculture intensive ». Pourtant, en certifiant les plantations de Sappi, Woodmark est en train de promouvoir la monoculture intensive et non organique, précisément ce que la Soil Association entendait combattre.

Au cours de son évaluation des plantations de Sappi en mai 2006, Woodmark a trouvé que les méthodes de repeuplement ne respectaient pas les réglementations nationales, qui exigent de laisser une bande de trente mètres

de large le long des ruisseaux. À un endroit, les arbres avaient été plantés trop près d'un ruisseau. À un autre, le ruisseau avait été canalisé à travers une route et non au-dessous d'elle. « À cause de la plantation de pins depuis 1989 [...] le débit naturel des ruisseaux a considérablement diminué », a dit à Woodmark un agriculteur voisin d'une plantation de Sappi. « Des incendies dévastateurs » ont endommagé les plantations de Sappi au cours des sept dernières années.

Les inspecteurs de Woodmark ont visité une zone de 40 hectares où l'on procédait à l'abattage des arbres. Ils ont trouvé qu'il n'y avait rien de prévu en matière de premiers secours, aucun espace désigné pour l'équipement et les provisions, pas d'eau potable pour les travailleurs et aucun matériel de lutte contre les incendies. Il n'était consigné nulle part qu'il y ait eu des cours de formation pour les travailleurs, et rien n'était prévu dans ce sens pour 2006. L'entrepreneur n'avait que deux secouristes pour cent vingt travailleurs, et les deux avaient des certificats périmés.

Du pétrole coulait d'une zone d'entreposage appartenant à l'un des entrepreneurs. La construction de la fosse de séparation de pétrole ne répondait pas aux exigences de Sappi. Une personne qui travaillait à l'entreposage de produits chimiques n'avait pas de formation sur les normes de sécurité et de santé à respecter lorsqu'on manipule des produits toxiques. Certains entrepreneurs n'avaient pas de matériel écrit sur les risques et les accidents possibles dans l'exécution des diverses tâches et sur les méthodes pour travailler en sécurité.

Face à ces infractions aux normes du FSC, Woodmark a adressé à Sappi plusieurs demandes de mesures correctives que l'entreprise doit appliquer avant la prochaine visite des inspecteurs en juillet 2007.

Pourtant, la partie la plus scandaleuse du rapport d'évaluation de Woodmark est celle où l'on apprend que Sappi utilise des pesticides interdits par le FSC.

En novembre 2005, au cours d'une pré-évaluation des opérations de Sappi au Swaziland, Woodmark a découvert que l'entreprise utilisait deux produits interdits par la politique sur les pesticides adoptée par le FSC en 2002. La mesure corrective présentée par Woodmark exigeait que Sappi « n'utilise pas de pesticides contenant les substances actives bénomyl et imazapyr ». L'entreprise a abandonné l'imazapyr, mais elle a continué d'appliquer du bénomyl.

Le bénomyl est un fongicide sélectivement toxique pour les microorganismes et les invertébrés. Sappi reconnaît qu'il est « très toxique pour les poissons et les vers de terre ». L'entreprise l'utilise pour combattre le *Fusarium circinatum*, un champignon qui provoque le chancre poisseux des pins. En décembre 2005, le FSC a publié une nouvelle politique en matière de pesticides. Le bénomyl figure dans les deux, celle de 2002 et celle de 2005, comme un pesticide « très dangereux ».

La Politique 2005 du FSC en matière de pesticides dit que « l'utilisation d'un pesticide contenant une substance active qui figure dans la liste actuelle des pesticides 'très dangereux' du FSC constituera une infraction grave » aux normes du FSC « et sera donc interdite, à moins que le Conseil d'Administration du FSC ait approuvé au préalable une dérogation temporaire à cette norme pour le territoire en question ».

Woodmark a décidé non pas de faire une entorse au règlement mais de le jeter aux orties. Au lieu d'attendre pour savoir si le FSC allait approuver ou non l'utilisation du bénomyl au Swaziland, elle a délivré le certificat à Sappi sous prétexte que l'entreprise « avait présenté une demande de dérogation pour l'utilisation du bénomyl ». En mars 2007, le FSC n'a pas encore approuvé la demande de dérogation, mais le certificat de Sappi est toujours en place.

Woodmark a certifié les monocultures de Sappi, en partie dans l'espoir d'améliorations futures mais aussi dans l'espoir d'un affaiblissement futur de la politique du FSC sur les pesticides. En délivrant le certificat et en permettant qu'il soit maintenu, Woodmark conspire contre la crédibilité du FSC et contre celle de la Soil Association.

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de ; www.chrislang.blogspot.com

– L'éthanol d'arbres: un remède pire que la maladie

L'éthanol est un biocarburant, généralement fabriqué avec du maïs ou de la canne à sucre, que l'on propose avec enthousiasme comme carburant de remplacement, soit en le mélangeant à l'essence ordinaire, soit en le brûlant directement dans des moteurs spéciaux polycarburants.

Dans la course actuelle aux agrocarburants, l'idée d'utiliser des arbres pour produire de l'éthanol est présentée comme une meilleure solution. D'après ses défenseurs, l'éthanol d'arbres (« Treethanol ») pourrait être beaucoup plus efficace du point de vue énergétique que celui que l'on tire du maïs ou de la canne à sucre. Le département de l'énergie des États-Unis estime que, dans le cas de l'éthanol de maïs, le bilan énergétique (le rapport entre l'énergie produite par un volume donné d'éthanol et l'énergie nécessaire à sa production) est de 1,3. Autrement dit, l'éthanol rend 30 % plus d'énergie qu'il n'en faut pour le produire. Dans le cas de l'éthanol de canne à sucre produit au Brésil, le bilan énergétique est de 8,3 d'après l'Agence internationale de l'énergie. Mais, dans le cas de l'éthanol fait à partir des arbres, qui contiennent beaucoup de cellulose, le bilan énergétique serait de 16, du moins en théorie. Dans la pratique, cet éthanol « cellulosique » est bien plus difficile et cher à produire que les autres, mais les chercheurs des entreprises se hâtent déjà de trouver le moyen de fragmenter, fermenter, distiller et raffiner le bois plus vite et à moindre frais.

L'intérêt pour l'éthanol cellulosique augmente à mesure que les inconvénients de faire de l'éthanol avec du maïs et de la canne à sucre deviennent plus apparents. En effet, il s'agit de deux produits alimentaires importants et, depuis que la production d'éthanol croît partout au monde, l'augmentation de la demande fait monter les prix de tout, de la nourriture animale au cola et aux biscuits. Le prix du maïs a augmenté de 70 % entre septembre 2006 et janvier 2007, atteignant en une décennie son niveau le plus élevé. Le président du Mexique, Felipe Calderón, a dû plafonner en janvier le prix des tortillas, qui était monté en flèche par suite de la croissance accélérée de l'industrie nord-américaine de l'éthanol.

Donc, on se tourne vers les arbres. Les défenseurs de l'éthanol d'arbres argumentent que les arbres poussent toute l'année et contiennent bien plus d'hydrates de carbone (les précurseurs chimiques de l'éthanol) que les cultures alimentaires. L'éthanol étant le résultat de la fermentation des sucres, il peut être tiré de façon simple et efficace de la canne à sucre. La fabrication à partir du maïs est un peu plus compliquée : les grains sont réduits en farine et mélangés avec de l'eau, puis on y ajoute des enzymes pour transformer les hydrates de carbone du maïs en sucres que l'on fait fermenter ensuite pour qu'ils deviennent de l'éthanol. Il est encore plus difficile de faire de l'éthanol à partir de matières premières cellulosiques car, pour libérer les sucres, il faut rompre les chaînes de cellulose et d'hémicellulose, dures et sinueuses, des parois cellulaires des plantes. On y parvient grâce à un cocktail de cinq ou six enzymes. Ces enzymes existent, mais ils sont chers.

Néanmoins, les enthousiastes de l'éthanol d'arbres voient qu'il y a beaucoup d'argent à gagner et s'efforcent de trouver des solutions. Pour commencer, ils sont en train de chercher des enzymes moins chers et plus efficaces. Deux grands producteurs d'enzymes industriels (Genencor, une firme nord-américaine, et Novozymes, du Danemark) travaillent à réduire le coût des cellulases, qui peuvent rompre la cellulose, à moins de 0,10 USD par gallon d'éthanol. De son côté, Diversa cherche à développer des enzymes capables de rompre l'hémicellulose. Une démarche consiste à modifier la structure des enzymes existants (c'est-à-dire à les manipuler génétiquement) pour essayer de les rendre plus efficaces. Une autre consiste à faire de la bioprospection (c'est-à-dire du biopiratage) pour chercher des enzymes naturels à des endroits inhabituels, tel l'estomac des termites rongeurs de bois.

Pour rendre l'affaire plus rentable et aggraver encore les problèmes, il existe une autre solution, probablement complémentaire : créer de nouveaux arbres. Une équipe dirigée par Vincent Chiang, biologiste de la North Carolina

State University, fait des recherches sur la production d'éthanol à partir d'arbres génétiquement modifiés, avec le financement du ministère de l'agriculture des États-Unis.

L'objectif est d'obtenir des arbres de croissance plus rapide qui contiennent moins de lignine et davantage de cellulose, pour qu'ils poussent plus vite et produisent aussi plus d'éthanol. Certains arbres transgéniques de ce genre sont maintenant à l'essai aux États-Unis. Le docteur Chiang et son équipe cherchent aussi à moduler les gènes qui déterminent la structure des hémicelluloses des arbres qui contiennent du sucre, pour rendre plus efficaces les processus de rupture et de fermentation.

Ces chercheurs de pointe ne considèrent même pas – comme d'habitude – les coûts écologiques et sociaux de l'expansion des plantations à grande échelle d'arbres génétiquement modifiés qui s'ensuivrait : substitution des cultures alimentaires par des cultures à carburant (dans un monde où des millions de personnes souffrent de malnutrition), déplacement et appauvrissement de populations (accompagnés de répression), impacts sur l'eau, les écosystèmes et le sol. Ces effets vont presque infailliblement retomber sur les communautés du Sud, où sera établi le gros des plantations. Les graves dangers pour l'environnement que comporte la manipulation génétique des arbres et des enzymes sont eux aussi ignorés. (Cf le bulletin n° 88 du WRM).

Les promoteurs de l'éthanol d'arbres et d'autres agrocarburants n'ont pas encore répondu à une question toute simple : la solution d'un problème donné (le changement climatique) peut-elle être considérée comme telle si elle entrave gravement la solution d'autres problèmes aussi importants ? Les cultures à grande échelle et les plantations d'arbres pour la production d'agrocarburants auront pour conséquences la diminution de la diversité biologique et de l'eau, la dégradation des sols, l'appauvrissement, la malnutrition, les violations des droits de l'homme, pour n'en citer que les plus évidentes. Notre réponse à la question mentionnée est qu'il s'agit d'une solution inacceptable à laquelle il faut s'opposer.

Source d'information utilisée : "Energy: Could new techniques for producing ethanol make old-fashioned trees the biofuel of the future?", Derek Bacon, mars 2007, The Economist Newspaper. Envoyé par STOP Genetically Engineered Trees Campaign, <http://www.stopgetrees.org>, adresse électronique : info@stop.getrees.org.

[index](#)

– Brésil : les agrocarburants inaugurent un nouveau cycle d'expansion et de dévastation dans les régions du Cerrado et de l'Amazonie

La matrice énergétique actuelle se compose essentiellement de pétrole (35 %), charbon (23 %) et gaz naturel (21 %). Les pays de l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques), responsables de la consommation de 56 % de l'énergie de la planète, ont extrêmement besoin d'un combustible liquide qui remplace le pétrole. Le taux d'extraction de pétrole atteindra probablement son sommet cette année, et les réserves mondiales vont probablement diminuer de façon considérable au cours des cinquante prochaines années.

De son côté, l'administration Bush cherche à augmenter la production de biocarburants pour réduire la dépendance du pays du pétrole importé (les États-Unis importent 61 % du brut qu'ils consomment). Bien qu'il existe toute une série de projets dans ce domaine, l'éthanol dérivé du maïs et du soja représente 99 % du biocarburant utilisé dans le pays.

L'énergie contenue dans les grains ou les plantes est en fait le résultat d'une métamorphose agrochimique de l'énergie solaire qui, par l'intermédiaire de l'huile végétale ou de l'alcool, se transforme en carburant : biodiesel et éthanol. Les meilleures conditions pour ce processus sont celles qui existent dans les pays du Sud, où l'incidence de l'énergie solaire est la plus forte.

La production de carburants à partir de tournesol, de maïs, de soja, d'amendes, de palmier à huile ou de canne à sucre part d'une bonne intention : remplacer le pétrole, un combustible polluant et non renouvelable, par des combustibles renouvelables. Elle bénéficie d'une grande publicité, parce qu'elle est présentée comme un geste de bonne volonté destiné à freiner le réchauffement de l'atmosphère.

Mais cette « solution » prétend ne pas toucher au modèle actuel de gaspillage d'énergie et de transport individuel, qu'il faudrait remplacer par un modèle fondé sur le transport collectif. La crise de l'énergie a fourni aux entreprises pétrolières, céréalières, biotechnologiques et automobiles l'occasion de former entre elles de puissantes associations mondiales. Ces nouvelles alliances sont en train de déterminer l'avenir des terres agricoles du monde. Le boum des biocarburants va consolider encore leur pouvoir sur les systèmes alimentaire et énergétique et leur permettre de définir ce qu'on va planter, comment et en quelle quantité, ce qui aboutira à augmenter la pauvreté en milieu rural, la destruction écologique et la faim. En fin de compte, les bénéficiaires de la révolution des biocarburants seront les grands marchands de céréales, comme Cargill, ADM et Bunge ; les sociétés pétrolières telles que BP, Shell, Chevron, Neste Oil, Repsol et Total ; les fabricants d'automobiles General Motors, Volkswagen AG, FMC-Ford France, PSA Peugeot-Citroën et Renault, et les géants de la biotechnologie, dont Monsanto, DuPont et Syngenta.

À l'initiative du gouverneur de l'État de Florida, Jeb Bush, de l'ancien ministre de l'Agriculture du Brésil, Roberto Rodrigues, et du président de la Banque interaméricaine de développement, Luis Moreno, la Commission interaméricaine de l'éthanol a été constituée à Miami. D'autre part, la tournée latino-américaine faite par Bush en mars de cette année, où il a visité le Brésil, l'Uruguay, la Colombie, le Guatemala et le Mexique, avait pour but d'obtenir que les gouvernements de la région encouragent la production à grande échelle de biocarburants, tels l'alcool de canne à sucre et l'éthanol de maïs, pour les exporter aux États-Unis. L'objectif est que les pays du Sud consacrent leur agriculture à la production de biocarburants pour approvisionner les voitures du premier monde, de sorte que ce dernier n'ait plus à dépendre du pétrole importé de pays « problématiques » (Venezuela, Iran, Irak, Nigeria, Arabie saoudite, Angola).

Tout ceci va renforcer les relations commerciales entre le Brésil et les États-Unis, ce dernier étant déjà le premier importateur d'éthanol brésilien (58 % de la production totale du pays en 2006). La mauvaise nouvelle pour le Brésil est que, s'il voulait couvrir avec de la canne à sucre la demande d'éthanol découlant des normes sur les combustibles renouvelables proposées par l'administration Bush, il devrait augmenter sa production de 135 milliards de litres par an.

Vu le nouveau contexte énergétique mondial, les politiciens et les industriels brésiliens sont en train de formuler une nouvelle vision d'avenir pour l'économie du pays, centrée sur la production de sources d'énergie, de manière à supplanter 10 % de l'essence utilisée au monde au cours des 20 prochaines années. Pour cela, il faudra multiplier par cinq la superficie consacrée à la production de canne à sucre, qui passerait de six à 30 millions d'hectares.

Et non seulement la canne à sucre, mais aussi le soja et d'autres cultures à potentiel énergétique. Ainsi, le Brésil va probablement déboiser à lui seul 60 millions d'hectares additionnels dans un proche avenir. Les nouvelles plantations exigeront le défrichage de nouvelles zones qui subiront probablement un déboisement comparable à celui de la région de Pernambuco, où il ne reste que 2,5 % du couvert forestier originel.

Les biocarburants sont responsables d'un nouveau cycle d'expansion et de dévastation qui a démarré dans la région du Cerrado, où la superficie plantée s'élargit rapidement ; d'ici à 2030, le couvert végétal naturel aura probablement disparu. L'Amazonie est également menacée. L'ingénieur chimiste brésilien Expedito Parente, détenteur du premier brevet enregistré au monde pour la production de biodiesel à l'échelle industrielle, a déclaré : « Nous avons 80 millions d'hectares en Amazonie, qui vont devenir l'Arabie saoudite du biodiesel ».

En ce moment, 85 % du soja produit au Brésil proviennent de cinq États : Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, Paraná, Goiás et Rio Grande do Sul, mais on constate que les régions du Nord du pays (Rondonia, Pará et Roraima)

avancent rapidement dans le même sens. La superficie totale affectée à la culture du soja s'est multipliée par 57 depuis 1961, et le volume produit s'est multiplié par 138. Cinquante-cinq pour cent de cette superficie, soit 11,4 millions d'hectares, sont plantés de soja génétiquement modifié. Le plan de développement « Avanço Brasil » va dans le même sens : il cherche à étendre la frontière agricole en pénétrant profondément dans la zone de forêts pour encourager la culture du soja, et le gouvernement prévoit d'y consacrer environ quarante milliards de dollars. Le président Lula a déclaré que le soja transgénique sera utilisé pour les agrocarburants, et que l'on réservera le « bon » soja à la consommation humaine.

La culture du soja a déjà provoqué le déboisement de 21 millions d'hectares au Brésil. La production de soja en régime de monoculture dans le bassin amazonien a rendu infertile une bonne partie du sol. Les sols pauvres requièrent une application accrue d'engrais industriels pour que le taux de production reste compétitif. Cent mille hectares de terres précédemment affectées à la culture du soja ont été abandonnés à l'élevage, ce qui les dégrade encore davantage. En outre, l'expansion du soja provoque une concentration extrême de terres et de revenus. Au Brésil, la culture du soja déplace onze travailleurs agricoles pour chaque nouveau travailleur qu'elle emploie. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dans les années 1970, 2,5 millions de personnes ont été déplacées à Parana, et 300 000 à Rio Grande do Sul. Nombre de ces personnes restées sans terres sont allées en Amazonie, où elles ont abattu des forêts vierges.

Le déplacement de la « frontière agricole » pour la production de biocarburants porte atteinte à la souveraineté alimentaire des pays en développement, car de plus en plus de terres agricoles sont consacrées à alimenter les voitures des habitants du Nord. La production de biocarburants touche aussi les consommateurs, car elle fait augmenter le prix des aliments. La quantité de céréales nécessaire pour remplir une seule fois un réservoir d'une centaine de litres d'éthanol suffirait à alimenter une personne pendant un an.

Seules les alliances stratégiques et l'action coordonnée des mouvements sociaux (organisations d'agriculteurs, mouvements écologistes et de travailleurs agricoles, ONG, organisations de consommateurs, membres engagés du secteur universitaire, etc.) sont en mesure de faire pression sur les gouvernements et les sociétés multinationales pour enrayer cette tendance. Il faut travailler ensemble pour faire en sorte que tous les pays conservent le droit de parvenir à la souveraineté alimentaire au moyen de systèmes de production d'aliments agro-écologiques pour la consommation locale, de réformes agraires, de l'accès à l'eau, aux semences et à d'autres ressources, et de politiques nationales alimentaires et agricoles qui répondent aux besoins véritables des agriculteurs et des consommateurs.

Article fondé sur : "O Mito dos Biocombustíveis", Edivan Pinto et Marluce Melo, Comisión Pastoral de la Tierra Regional Nordeste – CPT NE, et Maria Luisa Mendonça, Red Social de Justicia y Derechos Humanos, 23 février 2007 ; "The ecological and social tragedy of crop-based biofuel production in the Americas", Miguel A. Altieri et Elizabeth Bravo, version intégrale (en anglais) : <http://www.wrm.org.uy/subjects/biofuels.html#analytical> ; "Estados Unidos y Brasil: La nueva alianza etanol", Raúl Zibechi, http://www.wrm.org.uy/temas/Biocombustibles/Alianza_Etanol.html ; El mito de los biocombustibles, Edivan Pinto, Marluce Melo y Maria Luisa Mendonça, Agencia Latinoamericana de Información – ALAI, mars 2007, envoyé par Biodiversidad en América Latina, <http://www.biodiversidadla.org/content/view/full/30737> ; "Bodiesel... o biotrampa?", 2006, <http://www.iccc.es/2006/08/07/bodiesel-o-biotrampa/#pp0>.

[index](#)

LE COMMERCE DU CARBONE

– L'indécence du commerce de carbone

Si nous voulons enrayer le changement climatique, le commerce de carbone n'est pas ce qu'il nous faut.

En 1992, une fuite a permis la divulgation d'un mémorandum scandaleux de Lawrence Summers (alors économiste en chef de la Banque mondiale), qui disait que « la logique économique qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles est inattaquable, et il faudrait le reconnaître ».

Le rapport Stern récemment publié, rédigé par un homme qui a occupé le même poste à la Banque mondiale de 2000 à 2003, applique au changement climatique un environnementalisme libre-échangiste du même genre.

Sir Nicholas Stern allègue que, dans la réduction des émissions, le rapport coûts-bénéfices est le facteur le plus important, et il préconise des mécanismes tels que la fixation du prix du carbone et le commerce de ce dernier.

Bien que l'idée de décharger des déchets toxiques dans les pays du Sud puisse paraître bonne du point de vue économique, elle ignore l'évidence aveuglante qu'elle est profondément injuste à l'égard de ceux qui recevront ces déchets.

De la même manière, l'analyse coûts-bénéfices de Stern rabaisse l'important débat sur le problème complexe du changement climatique à une question de chiffres et de graphiques qui ignore des données non quantifiables, telles que la perte de vies humaines, l'extinction d'espèces et la crise sociale généralisée.

« Une économie de rebut »

L'analyse coûts-bénéfices peut être très utile dans des situations relativement faciles, où il s'agit de faire son choix parmi un nombre limité d'options simples.

Or, comme le signale Tom Burke, professeur associé de l'Imperial College London : « La réalité est que, lorsqu'on applique l'analyse coûts-bénéfices à des questions telles que [le changement climatique], on fait de l'économie de rebut... Les économistes ont la vanité de croire que tous les choix peuvent être ramenés à des calculs sur la valeur monétaire. » Certains commentateurs ont applaudi le fait que le rapport Stern parle le langage de l'économie, que les politiciens et le monde des affaires comprennent bien.

Cependant, en formulant la question en termes de prix, de commerce et de croissance économique on réduit la portée de la réponse au changement climatique au niveau des solutions axées sur le marché.

Ces « solutions » prennent habituellement deux formes :

- Par le commerce des émissions, les gouvernements autorisent les grands pollueurs industriels à commercialiser entre eux des « droits de polluer » quand le besoin se présente.
- Il est possible de générer des crédits de carbone excédentaires au moyen de projets censés réduire ou éviter les émissions à d'autres endroits, souvent dans les pays du Sud ; ces crédits peuvent être achetés pour compenser une éventuelle insuffisance de la réduction d'émissions.

Par ces méthodes, on réussit à contourner la décision la plus efficace au changement climatique que nous puissions prendre, et qui consiste à laisser les combustibles fossiles dans le sous-sol. L'idée est loin d'être facile à appliquer dans une société comme la nôtre, fortement dépendante des combustibles fossiles ; pourtant, nous savons tous que c'est précisément ce qu'il faut faire.

Quel avantage y a-t-il à entreprendre ces modifications longues et coûteuses, alors que l'on peut tout simplement acheter tout de suite des crédits carbone bon marché ?

Forcer le marché

Dans le cadre actuel de l'économie néolibérale, les normes commerciales succombent inéluctablement aux pressions des entreprises et à la déréglementation destinées à obtenir que les gouvernements « n'interfèrent pas » avec la bonne marche des affaires.

Nous avons déjà vu cette influence corrosive dans le Plan de l'Union européenne sur le commerce d'émissions (PCE) lorsque, sous la pression des entreprises, les gouvernements ont massivement alloué au départ des permis d'émission excessifs aux industries les plus polluées. Du coup, le prix du carbone est tombé de plus de 60 %, et les industries ont été encore moins stimulées à diminuer leurs émissions à la source.

Les industries disposent d'échappatoires et d'encouragements de toutes sortes pour exagérer leurs émissions de manière à recevoir davantage de permis et d'avoir à prendre ainsi encore moins de mesures.

L'analyste du marché Franck Schuttellar a estimé que, pendant la première année d'application du plan, les industries les plus polluées du Royaume-Uni avaient obtenu dans leur ensemble 940 millions de livres (1,792 milliard USD) de bénéfices exceptionnels grâce aux généreuses allocations du PCE.

Vu tout ce que nous savons sur les rapports du changement climatique et de la pollution, une telle concession publique aux industries polluantes frise l'indécence.

On nous demande de croire que la flexibilité et l'efficacité du marché feront baisser les émissions aussi rapidement et effectivement que possible, alors que l'expérience a montré que l'absence de réglementations strictes tend à créer des problèmes écologiques, plutôt qu'à les résoudre.

L'intérêt de la communauté

L'opinion que la « main invisible » du marché n'est pas le moyen le plus efficace de lutter contre le changement climatique est devenue une lame de fond.

La Déclaration de Durban sur la justice climatique, signée par des organisations de la société civile du monde entier, dit que la transformation du carbone en marchandise équivaut à la privatisation à grande échelle de la capacité de recyclage de carbone que possède la Terre, et que les plus grands pollueurs se sont partagés le gâteau atmosphérique.

Pour prendre des mesures efficaces contre le changement climatique il faut exiger, adopter et appuyer des politiques visant à réduire les émissions à leur source, au lieu de les compenser ou de les commercialiser. La commercialisation du carbone n'est pas une réponse efficace ; il faut réduire les émissions à tous les niveaux, sans inventer des clauses pour que les grands pollueurs puissent y échapper.

Il faut de toute urgence rendre plus strictes les réglementations, la supervision et la pénalisation des pollueurs aux plans local, national et international, et renforcer l'aide aux communautés atteintes par le changement climatique. Or, à l'heure actuelle ces politiques sont presque invisibles, parce qu'elles s'opposent aux vaches sacrées de la croissance économique et du libre-échange.

Malheureusement, il n'est pas possible de s'attaquer au changement climatique tout en maintenant une croissance économique fondée sur l'extraction et la consommation toujours plus grandes de combustibles fossiles ; tout le monde ne peut pas gagner.

Les mécanismes axés sur le marché, comme le commerce de carbone, sont un tour de passe-passe compliqué

imaginé par la créativité des services comptables internationaux pour nous faire oublier le fait qu'aucun scénario n'est viable s'il comporte de ne rien changer.

La politique climatique doit être d'une autre trempe.

Kevin Smith, chercheur auprès de Carbon Trade Watch, projet du Transnational Institute qui analyse les impacts du commerce de carbone sur la société et l'environnement.

[index](#)

Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts
Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais
Éditeur: Ricardo Carrère

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

